

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQTIS  
TENUE LE 31 MAI 2010 À 19 H 30  
AU CENTRE SAINT-PIERRE  
1212 DE LA RUE PANET À MONTRÉAL

Étaient présents :

|                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| Michel Arcand          | Berge Kasparian            |
| Bernard Arseneau       | Mathieu Lalonde            |
| Benoit Aumais          | Alain Lanctôt              |
| Hélène Bédard          | Marc Larose                |
| Christian Bernèche     | Sébastien Le Corre         |
| Stéphane Binet         | Benoit Leduc               |
| Jean-Philippe Blondeau | Gilles Léonard             |
| Yves Chaput            | Virginia Leurent-de-Wavrin |
| Robert Clément         | Jo Lussier                 |
| Claude Collins         | Claude Meunier             |
| Louis Craig            | José Poulin                |
| Clément Croteau        | Daniel Provencher          |
| Richard Desmarais      | René Robitaille            |
| Éric Drouin            | Maurice Roy                |
| Natacha Dufaux         | Richard Saint-Pierre       |
| Michel Émond           | Luc St-Louis               |
| Danick Gagnon          | Michel S. Taillefer        |
| Nancy Gendron          | François Tanguay           |
| Carole Gosselin        | Catherine Thabourin        |
| Jacques Grenier        | Katie Thériault            |
| Line Jacob             | Marie-Andrée Turgeon       |
| Robert Jutras          | Stella Valiani             |

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2009 et du 4 novembre 2009.
5. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale du 4 novembre 2009 et du 18 janvier 2010.
6. Rapport de la présidence.
7. Adoption des états financiers au 31 décembre 2009.
8. Présentation du directeur général.
9. Adoption des prévisions budgétaires 2010.
10. Nomination des vérificateurs de l'AQTIS.
11. Rapport du comité du REER collectif.
12. Adoption des recommandations du comité électoral pour l'élection du conseil d'administration.
13. Ajournement.

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 42.
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Il est :

proposé par : Luc St-Louis  
appuyé de : François Tanguay

de nommer Gaétan Desnoyers, président d'assemblée, et Marie-Josée Marcoux, secrétaire.

**ADOPTÉ**

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est :

proposé par : Claude Meunier

d'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉ**

4. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2009 et du 4 novembre 2009.

Il est :

proposé par : Katie Thériault  
appuyé de : Carole Gosselin

d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2009 et du 4 novembre 2009.

**ADOPTÉ**

5. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée générale du 4 novembre 2009 et du 18 janvier 2010.

Il est :

proposé par : Claude Hamel  
appuyé de : José Poulin

d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée générale du 4 novembre 2009 et du 18 janvier

## 6. Rapport de la présidence

Catherine Thabourin, vice-présidente, explique qu'en vertu des Statuts et règlements de l'AQTIS, elle remplace aujourd'hui la présidente, Brunhilde Pradier, en congé maladie. Mme Thabourin présente ensuite les membres du conseil d'administration, puis le nouveau directeur général, Danny Chalifour. Elle souligne que celui-ci est un rassembleur ainsi qu'un gestionnaire chevronné, qui compte une trentaine d'années d'expérience en cinéma et en télévision.

Bilan des principaux dossiers 2009 :

La vice-présidente expose quelques chiffres sur le bilan de l'année : en 2009, l'équipe de l'AQTIS a représenté 2 900 techniciens membres (dont 1 200 membres « télé » et 1 700 membres « cinéma ») et 1 800 permissionnaires pigistes, soit un total de 4 700 personnes sur 817 productions. Elle a négocié des salaires et protégé des conditions de travail sur 75 % de toutes les productions tournées au Québec, ce qui constitue une masse salariale de 80 M\$.

### 1. Modification des statuts et règlements de l'AQTIS.

La vice-présidente rappelle les faits. Lors de l'assemblée générale de 2009 qui s'est tenue en juin et en novembre, il y a eu dépôt d'avis de motion visant à modifier les Statuts et règlements. Par la suite, lors de l'assemblée régulière du 18 janvier 2010, ont été expliquées les principales modifications proposées, soit :

- i) Les administrateurs du conseil d'administration membres d'une autre association œuvrant dans le même champ d'activité que l'AQTIS doivent démissionner.
- ii) Les officiers à double allégeance ne peuvent plus devenir membres de l'AQTIS.
- iii) Le quorum d'une assemblée générale annuelle est dorénavant composé des membres en règle présents.

Les modifications proposées ont été par la suite entérinées par vote postal par 77,8 % des membres votants, explique la vice-présidente. L'impact de ces trois modifications a été le suivant :

- *Modification no 1* : elle remercie les administrateurs démissionnaires pour leur contribution, soit Louis Craig, Louis Piché et Daniel Sauvé. Ceux-ci ont été remplacés par trois membres cooptés.
- *Modification no 2* : les officiers à double allégeance ont été disqualifiés à titre de membres de l'AQTIS. Cependant, il existe selon le conseil d'administration une possibilité de préjudice à l'endroit de ces personnes (droit au travail, assurance, REER collectif). Il faut donc maintenant réévaluer ces trois conséquences.
- *Modification no 3* : elle s'applique pour la présente assemblée.

## 2. Dossiers en relation avec les gouvernements :

### Modifications à la Loi 32.

Mme Thabourin rappelle que l'AQTIS a participé très activement aux travaux qui ont mené au projet de loi, adopté en juin 2009, dont est issue la *Loi 32 modifiant la Loi sur le statut de l'artiste et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma*. Pour l'AQTIS, les points essentiels de cette loi sont tout d'abord la notion d'artiste pigiste, qui s'applique maintenant à toutes les fonctions exercées par nos membres, ce qui va permettre notamment aux membres de toucher des prestations de l'assurance emploi; et ensuite, le partage des secteurs d'activités entre l'AQTIS et l'AIEST (toutes les productions tournées au Québec sont du ressort de l'AQTIS, à l'exception des productions américaines de plus de 33 M\$).

### Rapport du Comité L'Allier

La vice-présidente explique que la ministre de la Culture a mis sur pied une commission, mandatée pour étudier les lois sur le statut de l'artiste. La présidente Brunhilde Pradier a participé à ces rencontres. Le 9 avril 2010, était publié le *Rapport du comité L'Allier sur la démarche de réflexion avec les associations concernées par l'application des lois sur le statut des artistes*. Plusieurs des recommandations proposées sont conformes aux représentations de l'AQTIS. La ministre étudie actuellement les recommandations de ce rapport.

### CRTC et Fonds des médias du Canada

À la demande de la vice-présidente, le directeur général présente ce dossier. Il explique que l'AQTIS a déposé des mémoires au CRTC et au Fonds des médias, et qu'il s'agit d'outils importants pour développer les productions locales. L'un des enjeux qui concerne le CRTC est la revendication des télévisions généralistes d'avoir accès à des redevances au même titre que les télévisions spécialisées en raison de l'augmentation du nombre de chaînes et des investissements requis pour les productions. Il est également expliqué que le Fonds des médias est le moyen du gouvernement fédéral d'investir dans la culture afin d'encourager les nouvelles initiatives web et autres, mais que l'un des enjeux importants concerne l'encadrement de la diffusion.

### Services aux membres

#### Assurances

La vice-présidente informe les membres des négociations en cours pour les membres à double, triple ou quadruple allégeance -- AQTIS + AIEST (514 et/ou 667) et DGC --, afin de leur permettre d'avoir accès au régime d'assurance de l'AQTIS. Le projet d'entente avec l'AIEST 514 progresse très bien, mais ceux avec AITSE 667 et avec la DGC

connaissent des obstacles techniques.

#### REER collectif

La vice-présidente mentionne que le REER collectif des membres de l'AQTIS a atteint le montant de 70 millions de dollars.

#### Conclusion

La vice-présidente invite les membres à participer aux divers comités : elle mentionne que les membres à double allégeance sont cordialement invités à se joindre à ces comités.

### 7. Adoption des états financiers au 31 décembre 2009.

Marc Deschamps présente les états financiers (voir annexe ci-jointe).

Il est :

proposé par : Carole Gosselin  
appuyé de : François Tanguay

d'adopter les états financiers au 31 décembre 2009.

**ADOPTÉ**

### 8. Présentation du directeur général

M. Chalifour explique qu'il est à l'AQTIS depuis deux mois et qu'il croit avoir saisi les grands enjeux de l'organisation.

#### A. Survol de l'environnement externe

M. Chalifour explique, entre autres, que d'autres syndicats entrent en scène et que le marché de la représentation devient donc de plus en plus compétitif, d'autant plus qu'une période de maraudage s'annonce pour 2014.

#### B. Survol de l'environnement interne

M. Chalifour explique que la mission de l'AQTIS est de promouvoir les différents intérêts des membres en (i) offrant des produits et services adaptés; (ii) contribuant au cadre général de travail; et (iii) participant au développement et au rayonnement de l'industrie. Il poursuit en expliquant que la vision de l'AQTIS est de constituer une référence pour la satisfaction des membres, pour son ouverture et sa contribution à l'industrie et que les valeurs de l'organisation sont la solidarité, l'intégrité, l'excellence et le travail d'équipe.

M. Chalifour précise qu'il faut ajuster le tir afin d'être plus efficace et opérationnel et pose des questions quant aux moyens pour améliorer cette efficacité, aux moyens d'atteindre les objectifs et quant au fait que ceux-ci doivent être mesurables.

C. Priorités 2010

M. Chalifour explique que les priorités pour 2010 s'articulent autour de quatre grands axes :

i. Les membres;

M. Chalifour explique qu'il faut satisfaire les membres par le biais de la pertinence et la qualité de l'ensemble de nos services.

ii. Les employés;

Il explique également qu'il faut tabler sur la compétence des employés de l'AQTIS et leur satisfaction quant à leur travail.

iii. L'information;

Il explique qu'il faut optimiser les systèmes informatiques et l'utilisation de l'information stratégique mise à la disposition de l'AQTIS.

iv. La communication.

M. Chalifour dit miser sur la fréquence et la qualité de la communication, par tous les moyens possibles et dans la mesure des moyens de l'AQTIS.

D. Plan d'action

Le plan d'action 2010 peut se résumer avec l'acronyme R.S.V.P., « R » signifiant « Représenter », « S » signifiant « Servir », « V » signifiant « Vendre » et « P » signifiant « Performer ».

i. Représenter;

M. Chalifour explique que l'AQTIS représentera les intérêts de ses membres auprès des instances politiques, de l'industrie au Québec et à l'étranger, auprès des employeurs et producteurs et auprès des médias et du public, le tout en les étudiant, les défendant et les développant.

ii. Servir;

M. Chalifour explique que l'AQTIS servira ses membres en offrant des services recherchés et valorisés par ses membres, notamment la négociation d'ententes, l'application d'ententes de règlement de conflits et litiges et la visite des plateaux).

iii. Vendre;

M. Chalifour explique que l'AQTIS propose de faire la promotion de la compétence de ses membres, de contribuer à la reconnaissance de l'excellence du travail de ses membres et d'entretenir des partenariats solides avec l'ensemble de l'industrie.

iv. Performer.

M. Chalifour explique que l'AQTIS s'engage à performer notamment en demeurant à l'affût des changements dans l'environnement qui pourraient avoir un impact sur ses membres, en livrant les services à la satisfaction de ses membres, en respectant les plans d'action et les engagements et les budgets et en communiquant régulièrement avec ses membres sur les sujets qui les intéressent.

E. Facteurs clés de succès

M. Chalifour explique que le succès de l'AQTIS sera en grande partie le fruit du partenariat avec ses membres. Il sollicite l'opinion et les commentaires des membres notamment concernant la qualité des services offerts ainsi que la participation active aux assemblées et aux comités de travail dont, le comité de négociation, le comité de mobilisation, le comité de discipline, le comité des assurances et celui du régime de retraite. Il explique également que l'AQTIS doit pouvoir compter sur la solidarité de ses membres et le respect des engagements à l'égard des Statuts et Règlements et des Conventions en vigueur afin de bien servir ses membres et de pouvoir mener à bien ses actions.

*Questions et commentaires des membres :*

Il est suggéré que Facebook est un bon outil pour rejoindre les membres de l'AQTIS.

9. Adoption des prévisions budgétaires 2010.

M. Chalifour explique les détails des prévisions budgétaires.

Il est :

proposé par : Katie Thériault

appuyé de : Luc St-Louis

d'adopter les prévisions budgétaires 2010.

**ADOPTÉ**

10. Nomination des vérificateurs de l'AQTIS.

Il est :

proposé par : François Tanguay

appuyé de : Claude Meunier

de renouveler le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. à titre vérificateurs de l'AQTIS.

**ADOPTÉ**

## 11. Rapport du comité du REER collectif.

Le rapport du comité REER collectif est présenté par MM David Tardif, Mathieu Vézina de la firme Optimum Actuaire & Conseillers (OPTIMUM) et par M. Marc Larose, président du comité de retraite.

Il est expliqué que le Fonds Équilibré constitue 83% des fonds totaux du régime. Il est précisé que les services aux membres concernant la planification à la retraite et d'explication des options de placement sont assurés par OPTIMUM et l'Industrielle Alliance et que les services de planification financière sont assurés par l'Industrielle Alliance et l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) et que cette dernière offre également de l'aide budgétaire.

Il est expliqué que les principales fonctions du comité de retraite sont d'administrer les régimes, de veiller à la saine gestion des fonds, d'établir une politique de placement du Fonds Équilibré, de suivre les procédures d'adhésion et de retrait, de communiquer l'information aux membres et de sélectionner les fournisseurs de services.

Les membres actuels du comité de retraite sont Bernard Arseneau, Jean-Pierre Cereghetti, Marc Larose, Jean-Marc LeGendre, Danny Chalifour, Richard Marsan, Dominic Pilon, Louise Surprenant et Anne-Marie Daoust.

Il est précisé que le portefeuille de référence en est un de gestion passive, mais que l'embauche de professionnels de gestion a été profitable.

Il est expliqué que l'objectif de la politique de placement est de battre la médiane des caisses de retraite sur 4 ans et d'obtenir une valeur ajoutée sur 4 ans.

Il est :

proposé par : Virginia Leurent-de-Wavrin

appuyé de : Bernard Arseneau

d'adopter le rapport du comité REER collectif.

**ADOPTÉ**

## 12. Adoption des recommandations du comité électoral pour l'élection du conseil d'administration.

Il est expliqué que le rôle du comité électoral est de veiller au scrutin postal, au dépouillement des votes ainsi qu'au dévoilement des résultats. Il est également expliqué que l'appel de mises en candidatures et l'étude des dossiers ont été faits selon les nouveaux

statuts. L'ouverture des bulletins de vote s'est faite devant huissier. Le nombre de votes était de 411 pour une proportion de 2900 membres et 12 votes ont été rejetés parce que non conformes. Il est expliqué que toutes les procédures ont été suivies. Le résultat des votes pour les 6 postes d'administrateurs est le suivant :

Arcand, Michel: 282 votes;  
Aumais, Benoît: 250 votes;  
Croteau, Clément: 276 votes;  
Héroux, Jean-François: 251 votes;  
Meunier, Claude: 266 votes;  
Poulin, José: 225 votes;  
Tanguay, François: 231 votes.

Ainsi, les six candidats qui ont obtenu le plus grand de votes ont donc été élus en tant qu'administrateurs de l'AQTIS. Ce sont donc, par ordre du nombre de votes : Michel Arcand (282 votes), Clément Croteau (276 votes), Claude Meunier (266 votes), Jean-François Héroux (251 votes), Benoît Aumais (250 votes) et François Tanguay (231 votes).

Il est :

proposé par : Luc St-Louis  
appuyé de : Daniel Provencher

d'adopter les recommandations du comité électoral.

**ADOPTÉ**

13. Ajournement de l'assemblée.

.....  
Gaétan Desnoyers, président d'assemblée  
d'assemblée

.....  
Marie-Josée Marcoux, secrétaire